

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ID : 031-213101843-20260915-CM202609_202685-CC

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2026

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 15

Procuration 4

Votants 19

L'an deux mille vingt-six, le quinze septembre à 20h30

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Marion RIVOIRE,

Maire.

Date de la convocation : 07/09/2026

Date d'affichage de la convocation : 07/09/2026

Date d'affichage de la délibération : 16/09/2026

Etaient présents : MME RIVOIRE Marion, Mr PARIS Benjamin, MME JEULIN-CARREY Florence, MR JAIME Emmanuel, MME GLEYESSES Lucie, MR SOS Aurélien, MME GUIBAL Laurence, MR PERQUIS Christophe, MME CHANSAREL Frédérique, MR CAPART Aurélien, MME TRICONNET Chloé, MR DOLIN Nicolas, MME TAGLIAFERRI Claire, MR BECAÏS Anthony, MR TURLAN Grégory

Ont donné procuration : MME MOËNNARD Charlotte à MME RIVOIRE Marion, MR VERGER Guillaume à Mr DOLIN Nicolas, MME TONG-LEE-A-TAÏ Maeva à Mr JAIME Emmanuel, MME LATGER Lucie à MME JEULIN-CARREY Florence

Lucie GLEYESSES a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-85 Convention de servitude avec ENEDIS- ZK 0198 et 0021

Exposé

Madame la Maire expose la convention de mise à disposition des parcelles ZK 0198 et 0021 situées aux lieux-dits Taffie et La Madeleine, à titre de servitude de droit à caractère d'utilité publique, avec Enedis.

La commune concède à Enedis le droit d'occuper le domaine Public dans le cadre de la construction de trois canalisations électriques souterraines, d'installer si nécessaire des bornes de repérage, et d'implanter un ou plusieurs coffret(s) et/ou ses accessoires avec pose d'un câble en tranchée, tel que décrit dans la convention de servitude ci-jointe.

Décision

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

- D'autoriser Madame la Maire à signer la convention de servitude.

La délibération est adoptée à :

19

--

--

- VOIX POUR
- ABSTENTION
- VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 15 septembre 2026

La secrétaire de séance,
Lucie GLEYESSESLa Maire,
Marion RIVOIRE